



## Comité Lyonnais de Bridge

100 route de Paris  
69260 CHARBONNIERES LES BAINS

☎ : 04.78.42.10.89

Mail : [secretariat.colybridge@gmail.com](mailto:secretariat.colybridge@gmail.com)

Site : [colybridge.fr](http://colybridge.fr)

## Convocation : 1/2 Finale Mixte Performance x 2

Les détails d'organisation ci-dessous constituent votre convocation à cette compétition.

**ATTENTION : le stationnement en dehors du parking couvert vous expose à une amende de 135 €.**

<b>Date :</b>	<b>Jeudi 5 février 2026</b>
<b>Lieu :</b>	<b>Maison du Bridge</b> 100 route de Paris 69260 Charbonnières-les-Bains Tél : 04.78.42.10.89
<b>Nombre de paires :</b>	96
<b>Organisation :</b>	2 séances de 18 donnes
<b>Droits de table :</b>	42 € pour les paires qualifiées (56 € pour les paires exemptées) par chèque
<b>Horaires :</b>	<i>Les équipes doivent se présenter <u>au moins 15 minutes avant la compétition</u></i> <b>13 h 30 – 16 h 15 - (Fin vers 18 h 45)</b>
<b>Arbitre :</b>	Carole PUILLET : 06.82.83.97.34
<b>Nombre de qualifiés :</b>	environ 60 paires
<b>FINALE DE COMITE :</b>	le samedi 28 février 2026 et le dimanche 1 <sup>er</sup> mars 2026 à la Maison du Bridge de Charbonnières-les-Bains

**Veillez noter qu'il est obligatoire d'avoir une feuille de convention remplie.  
Consultez le Règlement National des Compétitions, Article 84.6, pour plus d'informations.**

**Si pour un cas de force majeure, votre équipe venait à déclarer forfait, je vous prie de prévenir le plus rapidement possible le secrétariat du Comité. Si cette défection survenait le jour de l'épreuve, prévenez l'arbitre.**

**Bien cordialement.**

**Godefroy de Tessières**

☎ 06.23.14.62.55 – Mail : [godefroy.de.tessieres@colybridge.fr](mailto:godefroy.de.tessieres@colybridge.fr)

- **Pour accéder à nos locaux :**

Dirigez-vous vers le fond des Halles, et passez la porte située vers le magasin Bouillet (*pâtisserie*) pour accéder aux ascenseurs (**2<sup>ème</sup> étage**).

**Le dimanche** : les Halles sont fermées et vous devrez passer par l'arrière du bâtiment (*vers un grand bac poubelles*). La porte d'entrée se trouve avant l'escalier de secours et le **code d'accès** est le : **1769**.

- **Nous vous rappelons** qu'il est interdit d'introduire des boissons autres que de l'eau et de se restaurer dans les salles de jeu.

**Par décision du Bureau Exécutif**, l'introduction de boissons alcoolisées est strictement interdite au sein de la Maison du Bridge.

- **Pour vous garer : le parking est signalé après l'esplanade des Halles de l'Ouest.**

Garez votre voiture au **4<sup>ème</sup> sous-sol** du bâtiment des Halles. Il est entièrement réservé aux bridgeurs au tarif préférentiel de 6 € (forfait)